



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Infrastructure Maintenance and Solution Services

Division (FK)

L'Esplanade Laurier,

East Tower 4th Floor

L'Esplanade Laurier,

Tour est 4e étage

140 O'Connor, Street

Ottawa

Ontario

K1A 0R5

<b>Title - Sujet</b> Soutien serv appareils levage	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP168-201880/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20201880	<b>Date</b> 2020-06-16
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$FK-320-78741	
<b>File No. - N° de dossier</b> fk320.EP168-201880	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-06-29</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Boussougou, Armel	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fk320
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 353-5207 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**LES CHANGEMENTS SUIVANTS AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRENT EN VIGUEUR IMMÉDIATEMENT. LA PRÉSENTE MODIFICATION FAIT PARTIE DES DOCUMENTS DE SOUMISSION.**

**La modification 003 est émise pour MODIFIER l'énoncé des travaux selon la raison suivante :**

- SUPPRIMER: la modification 001 de la demande d'Appel d'Offres dans son intégralité.
- SUPPRIMER: ANNEXE B, BASE DE PAIEMENT dans son intégralité; et INSÉRER: Nouvelle ANNEXE B, BASE DE PAIEMENT ci-incluse
- SUPPRIMER: ANNEXE B1, SOUMISSION FINANCIÈRE dans son intégralité; et INSÉRER: Nouvelle ANNEXE B1, SOUMISSION FINANCIÈRE ci-incluse

<b>1</b>	<p><b>Documents de référence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>i. <b>ANNEXE B, BASE DE PAIEMENT</b></li><li>ii. <b>ANNEXE B1, SOUMISSION FINANCIÈRE</b></li></ul> <p><b>Referenced documents:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>i. <b>ANNEX B, BASIS OF PAYMENT</b></li><li>ii. <b>ANNEX B.1, FINANCIAL BID</b></li></ul>	<p>Le Canada <b>ne remboursera pas</b> les frais de frais de déplacement et de subsistance; par conséquent, le soumissionnaire doit inclure dans le prix de sa soumission les coûts des frais de déplacement et de subsistance pour les travaux connus.</p> <p>Canada <b>will not reimburse</b> traveling and living expenses; consequently, the Bidder must include into their Bid's price the cost for traveling and living expenses for the known work.</p>
----------	---	--

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.**

## ANNEXE B

### **BASE DE PAIEMENT**

Les soumissionnaires ne doivent pas remplir ce tableau (Annexe B) à l'étape de soumission de l'offre; ceci constituera la base de paiement du contrat subséquent. (Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière à l'ANNEXE B.1 seulement.)

#### **B1 DURÉE DU CONTRAT**

##### **B1.1 Période initiale**

- 1) La période initiale du contrat sera d'une durée ferme de trois ans à partir de la date d'attribution.

<b>Année du contrat</b>	<b>De</b>	<b>À</b>
<b>Année 1</b>	Date de l'octroi du contrat (à insérer par l'autorité contractante)	(à insérer par l'autorité contractante)
<b>Année 2</b>	(à insérer par l'autorité contractante)	(à insérer par l'autorité contractante)
<b>Année 3</b>	(à insérer par l'autorité contractante)	(à insérer par l'autorité contractante)

##### **B1.2 Période de prolongation**

- 1) La période de prolongation du contrat comprend trois périodes supplémentaires de douze mois consécutifs chacune.
- 2) L'autorité contractante avisera l'entrepreneur au moins 60 jours civils avant la date d'expiration du contrat si le Canada prolonge le contrat pour la prochaine année optionnelle.

<b>Année du contrat</b>	<b>De</b>	<b>À</b>
<b>Option 1 (année 4)</b>	(à insérer par l'autorité contractante)	(à insérer par l'autorité contractante)
<b>Option 2 (année 5)</b>	(à insérer par l'autorité contractante)	(à insérer par l'autorité contractante)
<b>Option 3 (année 6)</b>	(à insérer par l'autorité contractante)	(à insérer par l'autorité contractante)

#### **B2 TRAVAUX PRÉVUS**

##### **B2.1 Travaux à prix ferme**

- 1) Pour les travaux décrits dans les sections suivantes de l'EDT indiquées dans le tableau suivant, l'entrepreneur sera payé un prix ferme comme suit :

<b>Activité</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Option 1 Année 4</b>	<b>Option 2 Année 5</b>	<b>Option 3 Année 6</b>
A5.1 ACTIVITÉ 1 - Soumissions initiales		S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
A5.2 ACTIVITÉ 2 - Inspection et entretien mensuels						
A5.3 ACTIVITÉ 3 - Inspection et entretien semestriels et annuels						
A5.4 ACTIVITÉ 4 - Certification annuelle						
A5.5 ACTIVITÉ 5 - Échantillonnage et analyse d'huile						
A5.6 ACTIVITÉ 6 - Formation et exercice sur le fonctionnement des lève-poutrelles						

#### **B3 TRAVAUX NON PRÉVUS**

##### **B3.1 Généralités**

- 1) Pour les activités suivantes, décrites dans les sections applicables de l'énoncé des travaux, la portée des travaux ne peut pas être déterminée d'avance:
- a) Énoncé des travaux, section A5.7, ACTIVITÉ 7 - Pièces de rechange (travaux non prévus)
  - b) Énoncé des travaux, section A5.8, ACTIVITÉ 8 - Réparations (travaux non prévus)
  - c) Énoncé des travaux, section A5.9, ACTIVITÉ 9 - Fonctionnement du lève-poutrelles (travaux non prévus)

- d) Énoncé des travaux, section A5.10, ACTIVITÉ 10 - Levages précalculés (travaux non prévus)
- e) Énoncé des travaux, section A5.11, ACTIVITÉ 11 - Conseils et assistance techniques (travaux non prévus)
- 2) L'entrepreneur doit fournir les services demandés pour ces activités à mesure des besoins, conformément au processus d'autorisation des tâches détaillé dans le contrat.
- 3) L'entrepreneur doit obtenir une autorisation écrite du responsable technique ou de son représentant par l'entremise du processus d'autorisation de tâches avant de commencer tout travail imprévu.

**B3.2 Main-d'œuvre (taux horaires fermes)**

- 1) Le Canada paiera à l'entrepreneur les heures réellement travaillées par les employés de chaque catégorie.
- 2) Les catégories de main-d'œuvre sont définies comme suit :
  - a) les *ingénieurs professionnels* sont des ingénieurs titulaires d'un permis de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario;
  - b) les *métiers* sont des emplois qui exigent un certificat ou une qualification acquise par un apprentissage, par exemple les métiers d'électricien ou de mécanicien de chantier;
  - c) les *mains-d'œuvre qualifiées* sont des emplois qui exigent de l'expérience et une formation spécialisée, par exemple les métiers d'inspecteur de treuils, de technicien de treuil, d'inspecteur de soudage et de vérificateur par essai non destructif.
- 3) Les heures se définissent ainsi :
  - a) les *heures régulières* sont de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi;
  - b) les *soirs et les fins de semaine* comprennent les heures non régulières du lundi au vendredi et les samedis;
  - c) les *dimanches et les jours fériés* comprennent les dimanches et les jours fériés dans la province de l' Ontario
- 4) For the cost of Main-d'œuvre within Unscheduled Work, the following taux horaires fermes apply:

a) **Heures régulières :**

Catégorie de main-d'œuvre	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Ingénieurs professionnels						
Métiers						
Mains-d'œuvre qualifiées						

b) **Soirs et samedis :**

Catégorie de main-d'œuvre	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Ingénieurs professionnels						
Métiers						
Mains-d'œuvre qualifiées						

c) **Dimanches et jours fériés :**

Catégorie de main-d'œuvre	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Ingénieurs professionnels						
Métiers						
Mains-d'œuvre qualifiées						

**B3.3 Indemnité pour articles désignés – Services de Régulvar**

Pour cet appel d'offres, le Canada accorde une indemnité de 1000 \$ par année pour les services exclusifs fournis par Régulvar, détaillés dans l'ET. Les soumissionnaires NE DOIVENT PAS inclure dans leur soumission financière les services désignés qui seront fournis par Régulvar.

**B3.4 Sous-traitance, matériaux, et location d'équipement**

- 1) Le Canada remboursera à l'entrepreneur le coût de la sous-traitance, des matériaux, et de la location d'équipement.
- 2) Le coût des matériaux et de la location d'équipement est le montant payé par l'entrepreneur pour acquérir une pièce ou un matériau précis, ou louer de l'équipement nécessaire aux travaux, et comprend entre autres le prix facturé par le fournisseur (moins les remises), plus les frais applicables liés à l'expédition, au taux de change, aux droits de douane, et au courtage.
- 3) Le Canada paiera à l'entrepreneur la majoration du coût de la sous-traitance, des matériaux, et de la location d'équipement. La majoration inclut toutes les dépenses internes de l'entrepreneur pour la recherche, l'approvisionnement, la manutention des matériaux, les frais généraux et administratifs, plus le profit.
- 4) Le pourcentage de majoration suivant s'applique au coût de la sous-traitance, des matériaux, et de la location d'équipement pour les travaux non prévus :

	Toutes les années
Majoration du coût de la sous-traitance, des matériaux et de la location d'équipement	_____%

**ANNEXE B.1**

**SOUMISSION FINANCIÈRE**

**B4 GÉNÉRALITÉS**

- 1) **Indemnité pour articles désignés - Services de Régulvar.**—Pour cet appel d’offres, le Canada accorde une indemnité de 1 000 \$ par année pour les services exclusifs fournis par Régulvar, détaillés dans l’EDT. Les soumissionnaires NE DOIVENT PAS inclure dans leur soumission financière les services désignés qui seront fournis par Régulvar.
- 2) Les soumissionnaires DOIVENT présenter des prix ou des taux fermes pour tous les articles énumérés ci-après sur la période de six (6) ans.
- 3) Le montant total de la TPS ou de la TVH doit être indiqué séparément, s’il y a lieu.
- 4) Les soumissions financières seront évaluées en fonction du prix total, comme suit :
  - a) pour les travaux prévus, la somme des prix fermes pour les activités 1 à 6 inclusivement du tableau 1 déterminera le sous-total (A);
  - b) pour les travaux non prévus, le temps estimé pour l’évaluation des tableaux 2 à 10 inclusivement pour toutes les catégories de main-d’œuvre multiplié par le taux horaire ferme approprié déterminera le sous-total (B) du tableau 11;
  - c) le coût estimé de la sous-traitance, des matériaux et de la location d’équipement, y compris l’indemnité pour les services de Régulvar, multiplié par le taux de majoration du tableau 12 déterminera le sous-total (C).
- 5) La somme des sous-totaux (A) + (B) + (C) déterminera le prix total évalué de l’offre (tableau 13).
- 6) Dans tous les cas, les heures et les coûts des matériaux estimés dans les tableaux ne sont qu’une approximation des besoins, fournis de bonne foi uniquement aux fins d’évaluation, et ne représentent pas les besoins réels du Canada.

**B5 TRAVAUX PRÉVUS**

Tableau 1: Travaux prévus (Prix ferme)

Activité	PRIX FERME					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
ACTIVITÉ 1 - Soumissions initiales	_____ \$	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
ACTIVITÉ 2 - Inspections et entretien mensuels	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
ACTIVITÉ 3 - Inspection et entretien semestriels et annuels	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
ACTIVITÉ 4 - Certifications annuelle	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
ACTIVITÉ 5 - Échantillonnage et analyse d’huile	_____ \$	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
ACTIVITÉ 6 - Formation et exercice sur le fonctionnement des lève-poutrelles	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$

**SOUS-TOTAL (A) = SOMME DE TOUTES LES CELLULES DU TABLEAU 1 = \$ \_\_\_\_\_**

**B6 TRAVAUX NON PRÉVUS****B6.1 Main-d'œuvre (taux horaires fermes)****Tableau 2: Ingénieurs professionnels (heures régulières)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	80 h	80 h	80 h	80 h	80 h	80 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour ingénieurs professionnels (heures régulières)	_____ \$					

**Tableau 3: Ingénieurs professionnels (soirs et samedis)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	10 h	10 h	10 h	10 h	10 h	10 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour ingénieurs professionnels (soirs et samedis)	_____ \$					

**Tableau 4: Ingénieurs professionnels (samedis et jours fériés)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	10 h	10 h	10 h	10 h	10 h	10 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour Ingénieurs professionnels (dimanches et jours fériés)	_____ \$					

**Tableau 5: Métiers (heures régulières)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	200 h	200 h	200 h	200 h	200 h	200 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour Métiers (heures régulières)	_____ \$					

**Tableau 6: Métiers (soirs et samedis)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	20 h	20 h	20 h	20 h	20 h	20 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour Métiers (soirs et samedis)	_____ \$					

**Tableau 7: Métiers (dimanches et jours fériés)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	10 h	10 h	10 h	10 h	10 h	10 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour Métiers (dimanches et jours fériés)	_____ \$					

**Tableau 8: Mains-d'œuvre qualifiées (heures régulières)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	100 h	100 h	100 h	100 h	100 h	100 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour Mains-d'œuvre qualifiées (heures régulières)	_____ \$					

**Tableau 9: Mains-d'œuvre qualifiées (soirs et samedis)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	20 h	20 h	20 h	20 h	20 h	20 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour Mains-d'œuvre qualifiées (soirs et samedis)	_____ \$					

**Tableau 10: Mains-d'œuvre qualifiées (dimanches et jours fériés)**

	TAUX HORAIRES FERMES					
	Année 1	Année 2	Année 3	Option 1 Année 4	Option 2 Année 5	Option 3 Année 6
Taux horaires fermes	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Nombre d'heures estimé (aux fins d'évaluation seulement)	10 h	10 h	10 h	10 h	10 h	10 h
Prix calculé	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Sous-total pour Mains-d'œuvre qualifiées (dimanches et jours fériés)	_____ \$					

**Tableau 11: Calcul de sous-total (B) de la main-d'œuvre pour les travaux non prévus**

Ingénieurs professionnels - heures régulières - du tableau 2	_____ \$
Ingénieurs professionnels - soirs et samedis - du tableau 3	_____ \$
Ingénieurs professionnels - dimanches et jours fériés - du tableau 4	_____ \$
Métiers - heures régulières - du tableau 5	_____ \$
Métiers - soirs et samedis - du tableau 6	_____ \$
Métiers - dimanches et jours fériés - du tableau 7	_____ \$
Mains-d'œuvre qualifiées - heures régulières - du tableau 8	_____ \$
Mains-d'œuvre qualifiées - soirs et samedis - du tableau 9	_____ \$
Mains-d'œuvre qualifiées - dimanches et jours fériés - du tableau 10	_____ \$
SOUS-TOTAL (B) = somme des montants ci-dessus =	_____ \$

## **B6.2 Sous-traitance, matériaux, et location d'équipement**

**Tableau 12: Sous-total (C) de la sous-traitance, des matériaux, et location d'équipement pour les travaux non prévus**

(i)	Coût estimé de la sous-traitance, des matériaux et de la location d'équipement (aux fins d'évaluation seulement)	90 000\$
(ii)	Indemnité pour les services de Régulvar toutes les années =	1 000\$
(iii)	Somme des lignes (i) et (ii) =	100 000\$
(iv)	Majoration de la sous-traitance, des matériaux et de la location d'équipement	_____ %
(v)	SOUS-TOTAL (C) = produit de (iii) par (iv) =	_____ \$

## **B7 EVALUATION PRICE**

**Tableau 13: Prix total évalué de l'offre**

Sous-total (A) du tableau 1 =	_____ \$
Sous-total (B) du tableau 11 =	_____ \$
Sous-total (C) du tableau 12 =	_____ \$
Prix évalué = somme des montants ci-dessus =	_____ \$